الهيئة المغربية لسوق الرساميل
AUTORITÉ MAROCAINE DU MARCHÉ DES CAPITAUX

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Visa de l'AMMC sur le prospectus définitif relatif à l'augmentation du capital de la société « VEOLIA ENVIRONNEMENT »

Rabat, le 1er aout 2024

L'Autorité Marocaine du Marché des Capitaux (AMMC) porte à la connaissance du public qu'elle a visé en date du 1er aout 2024 le prospectus définitif relatif à l'augmentation du capital de la société « VEOLIA ENVIRONNEMENT » réservée aux salariés du groupe.

L'augmentation de capital se fera par l'émission d'un maximum de 14 508 233 actions.

Au Maroc, cette opération concerne les salariés des filiales : VEOLIA SERVICES A L'ENVIRONNEMENT MAROC, VEOLIA ENVIRONNEMENT INDUSTRIES MAROC, AMENDIS, REDAL, AMANOR et VEOS DECHETS DANGEREUX.

La période de souscription / rétractation s'étalera du 2 au 6 aout 2024 inclus.
Le prix de souscription est fixé à hauteur de 24,54 euros soit 264,40 dirhams.

Le prospectus définitif est complété par :

- Le document d'enregistrement universel 2023 déposé auprès de l'AMF sous le numéro D.24-0151 en date du 21/03/2024 ;
- Le Document d'Information Clé et le règlement du compartiment « Plus 2024 » du FCPE « Sequoia Plus » agréé par l'AMF sous le numéro FCE20240029;
- Le Document d'Information Clé et le règlement du FCPE « Sequoia Relais 2024 » agréé par l'AMF sous le numéro FCE20240028 ;
- Le règlement du PEGI de Veolia Environnement et ses annexes.

L'intégralité du prospectus définitif visé par l'AMMC ainsi que les documents précités sont disponibles aux sièges sociaux des sociétés mentionnées ci-dessus, à Attijari Finances Corp et sur le site internet de « VEOLIA ENVIRONNEMENT ».
Par ailleurs, ils sont disponibles sur le site de l'AMMC: www.ammc.ma

CP/EM/030/2024

Contact :
Autorité Marocaine du Marché des Capitaux

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

OperationsFinancieres@ammc.ma
05 37 68 89 71